



PROCES VERBAL
N° 44/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le lundi 15 juillet à 12 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES**

1°-Examen de la lettre N°330/CPMP/SI reçue le 08 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de stades à l'intérieur du pays.

Décision

Ce point est reporté approfondissement.

2°-Examen de la lettre N°331/CPMP/SI reçue le 08 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de la résidence et de la chancellerie de l'ambassade de Mauritanie à Adids Abeba ation.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché à l'entreprise China Jiangxi Corporation pour un montant de 1.629.591,22 Euro TTC et hors TVA et un délai d'exécution de 18 mois.

3°-Examen de la lettre N°332/CPMP/SI reçue le 08 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de palais de justice dans les villes de l'intérieur.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution des lots comme suit :

- Lot 1 Aioun à EMEB TP pour un montant de 116.405.117 UM TTC et un délai d'exécution de 10 mois.
- Lot 2 Sélibaby à Tewvigh Ould Yengé pour un montant de 106.538.550 UM TTC et un délai d'exécution de 10 mois.
- Lot 3 Akjoujt à AFRICA BATIMENT pour un montant de 110.902.652 UM TTC et un délai d'exécution de 10 mois.
- Lot 4 Tidjikja à SEC TP pour un montant de 117.000.055 UM TTC et un délai d'exécution de 10 mois.
- Lot 5 Zouerat à SEB TP pour un montant de 103.019.639 UM TTC et un délai d'exécution de 10 mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA DPEF

4^e-Examen de la lettre N°093/CPMP/DPEF reçue le 09 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation révisé des offres relatives à la construction de salles de classe du fondamental.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation révisé des offres techniques et financières rendant infructueux les lots de Nouakchott et proposant l'attribution des six (06) lots hors Nouakchott comme suit :

- Lot 1 à AGIRCO pour un montant de 81.059.415 UM TTC et un délai d'exécution de 10 mois.
- Lot 2 à EL JEWDA pour un montant de 102.921.384 UM TTC et un délai d'exécution de 12 mois.
- Lot 3 à Ets MOUSTAPHA SIDI ET FRERES pour un montant de 67.792.650 UM TTC et un délai d'exécution de 12 mois.
- Lot 4 à Ets TTS pour un montant de 70.496.857 UM TTC et un délai d'exécution de 12 mois.
- Lot 5 à SOMATH pour un montant de 91.765.151 UM TTC et un délai d'exécution de 12 mois.

- *Lot 6 à EMATRAD pour un montant de 89.764.650 UM TTC et un délai d'exécution de 12 mois.*

5°-Examen de la lettre N°090/CPMP/DPEF reçue le 01 juillet 2013 et du complément d'informations reçu le 09 juillet, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres pour l'impression de fichiers de mathématiques sur CD pour des élèves de 4é et 5éAF.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation.

Motif : le soumissionnaire proposé n'est pas qualifié.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

6°-Examen de la lettre N°0359/CPMP/SR reçue le 10 juillet 2013, demandant l'approbation de la demande de propositions relative à la réalisation des études d'ingénierie d'avant projet détaillé(FEED) de la confection d'un DAO de type EPC et des études complémentaires portant sur des aspects économiques et environnementaux pour la construction d'une usine de sucre.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve de ladite demande de propositions sous réserve de prendre en considération les observations en annexe.

7°-Examen de la lettre N°0358/CPMP/SR reçue le 09 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques relatives au recrutement d'un consultant pour la réalisation d'études APD et DAO pour les travaux du champ industriel de Foum Gleita.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

8°-Examen de la lettre N°0136/CPMP/SsouV reçue le 10 juillet 2013, demandant l'approbation des rapports d'évaluation de manifestations d'intérêt relatives à l'étude des routes de :

- Néma –Oualata
- Agouinit-Ould Yéngé
- Adel Bagrou-Boustteila-Djigueni-koubenni

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CENI

9%-Examen de la lettre N°360/CPMP/CENI reçue le 14 juillet 2013, demandant l'approbation des projets de marché relatifs à la location de véhicules au profit du RAVEL.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le desdits projets de marché passés comme suit :

- 1. quatre lots à TOP TOURS pour un montant de 110.760.000 UM TTC.*
- 2. deux lots à l'agence LOVOTO pour un montant de 54.600.000 UM TTC*

avec un délai d'exécution immédiat.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

10%-Examen de la lettre N°0594/CMSSBIE reçue le 14 juillet 2013, demandant l'approbation du plan de passation révisé du projet PRISM pour l'année 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit plan de passation révisé pour l'année 2013.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les membres du Comité Permanent

Mohmed Abdellahi Ould Zeine

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibetly

Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim

Abderrahmane Abdoul

